Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureau: No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 4 MARS 1891.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 20 Octobre 1890.

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs-Elysées:

Les MARDIS, à l'arrivée du train de 3 h. P. M.
Les JEUDIS, " " " 3 h. P. M.
Les SAMEDIS, " " " 4 h. P. M.

Au retour, partira de Madisonville:
Les LUNDIS..........5:30 A. M.
Les MERCREDIS..........6 A. M.
Les VENDREDIS..........6 A. M.

Si l'eau et le temps le permettent.

EXCURSIONS:

TOUS LES DIMANCHES à 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Bienville.

W. G. COYLE & CIE,
27 mars— No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite sur le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques et lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, tous les samedis.

LA BRETAGNE, Collier, samedi, 28 février
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 7 mars
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 14 mars

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine..........$80 et $100 et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe..........$60

Entrepont, $20, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART,
Agent principal à la Nlle-Orléans,
31 Carondelet.

M. J. A. BUISSON, coin Bourbon et Toulouse, est autorisé à vendre des billets de passages.

J. B. DODART.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Cette ligne se compose des steamers suivant KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Partant dimanche, 1er mars, à 8 A. M. le steamer

NEW ORLEANS,
Capt. Betts,

du quai au pied de la rue Toulouse.

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/8 P. 0/0.

Passage—Cabine..........$40
Entrepont..........20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
1 an. Rue Carondelet No 41.

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ps. Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily.......4:25 pm	Atlantic Express, daily..........7:30 am
San Antonio Express, daily...8:00 am	New Orleans, Express, daily...7:25 pm

Chars-dortoirs entre New-Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans et le San Antonio and New Orleans Express.

Buffet-Pullman élégant—Wagons avec chaises de la Nouvelle-Orléans à Houston sur le train partant tous les jours de la Nouvelle-Orléans à 8 heures A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux coin St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. G. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

Queen and Crescent Route,

Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps, 26 heures.

La route la plus rapide, la ligne la plus courte, via Chattanooga, pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.

La ligne courte, via Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo, les Chutes du Niagara et le Canada New-York, Boston, les Monts Adirondacks et White, et tous les points dans le Nord et l'Est.

Comparez notre itinéraire avec celui des autres lignes.

	No 6, Fast Line.	No 2, Limited
Part de la N.-Orléans	8:15 a.m.	3:15 p.m.
Arrive à Meridian	4:00 p.m.	9:05 p.m.
Arrive à Akron	7:16 p.m.	11:35 p.m.
Arrive à Birmingham	10:00 p.m.	2:15 a.m.
Arrive à Attalla	12:47 a.m.	4:15 a.m.
Arrive à Chattanooga	3:50 a.m.	7:00 a.m.
Arrive à Burgin	1:29 p.m.	2:45 p.m.
Arrive à Lexington	2:40 p.m.	3:45 p.m.
Arrive à Cincinnati	6.00 p.m.	6:20 p.m.

Bureau des tickets à la N. O. 34 St-Charles.

J. M. KNIGHT, Ticket Agent.
D. G. EDWARDS, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
R. H. GARRATT, Div. Pass. Agent, New Orleans.
J. J. O'DONNELL, Pass. Agt.
24 mars—

Nettoyage de la ville.

Des listes de souscription pour le nettoyage de la ville sont déposées:

Au bureau du Times-Democrat,
Au bureau du Picayune,
Au bureau de l'Abeille,
Au bureau du Journal Allemand,
Au bureau du Daily States,
Au bureau du City Item,
Au Board of Trade,
Au Cotton Exchange,
Au Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange,
Au Sugar Exchange,
A la Chambre de Commerce,
A l'Association Maritime,
M. John W. T. Leech au ... sollicitor souscriptions.

On peut, sans attendre l'collecteur, envoyer directement sa souscription à M. A. ... B... trésorier (New Orleans National Bank)

R. M. WALMSLEY,
Pour le Comité des Citoyens.
EDWARD FENNER,
Pour le Comité de Surveillance.
ars—

PUNAISICIDE LIQUIDE.

Après de longues recherches et de nombreux essais, j'ai parfaitement réussi dans une Composition Liquide, destructeur infaillible de l'horrible vermine nommée punaise, ainsi que de ses œufs, point capital.

L'emploi des poudres insecticides est très insuffisant et, en outre, dangereux pour ceux qui sont exposés à les respirer pendant et après l'opération. Mon liquide est exempt de tout danger (pourvu qu'on ne le boive pas) et il est d'une puissance irrésistible contre la vermine. Il s'emploie au moyen d'un pinceau à longs poils et à long manche. On trouvera ce produit, rue Orléans, No 49, près Bourbon, des bouteilles de 24 onces—au prix de 60 sous chacune.

☞ Toute explication nécessaire, sur le mode d'opérer, qui est très simple, sera donnée à l'acheteur.

—En vertu de mon Copyright, de Washington, je poursuivrai judiciairement toute usurpation et toute contrefaçon.

Chacune de mes bouteilles portera ma signature.

15 avril— DR. C. TESTUT.

CHARTE.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

ETAT DE LA LOUISIANE,—PAROISSE D'ORLEANS.

Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL SOIT SU que ce vingtième jour du mois de janvier de l'année mil huit-cent quatre-vingt-onze devant moi, FELIX J. DREYFOUS, notaire, dûment commissionné et assermenté en et pour la paroisse d'Orléans et la ville de la Nouvelle-Orléans y résidant, personnellement ont comparu, les diverses personnes qui ont ici apposé, leurs signatures, et qui ont déclaré que, se prévalant des dispositions des lois générales de l'Etat relativement à l'établissement de banques, elles se sont entendues et s'engagent par la présente charte à former de même que les personnes qui, à l'avenir, pourront se devenir associés, une corporation et un corps constitué ayant les objets et fins et après indiqués régis par les conventions et les stipulations suivantes:

ARTICLE I.

Le nom de cette corporation sera "The New Orleans Co-operative Banking Association", et elle aura pouvoir et autorité de le garder et d'en jouir pendant une durée de quatre-vingt-dix-neuf années à partir de ce jour.

ARTICLE II.

Le domicile de cette association est ici fixé et établi en la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane.

ARTICLE III.

Les objets de cette Association seront de faire des affaires de banque en général, ainsi que les autorise la loi; de procurer des escomptes aux fermiers, marchands et à toutes autres personnes qui y seront admises comme membres après que leur solvabilité matérielle et morale aura été reconnue par le Comité proposé aux admissions.

ARTICLE IV.

Cette association aura le pouvoir d'escompter comptes et billets, ainsi que tout papier établissant une dette de l'un de ses membres; elle recevra des dépôts, aura le pouvoir d'acheter et de vendre des comptes de change du pays; de prêter de l'argent à ses membres et à d'autres personnes sur nantissement de propriété foncière ou personnelle, sur des collatéraux ou sur des marchandises; de contracter, poursuivre et être poursuivie en son nom d'incorporation; de plaider ou d'être mise en cour, comparaître, répondre et poursuivre dans toutes les cours de justice et ailleurs; de faire faire et de se servir d'un sceau d'incorporation; de posséder, recevoir, acheter ou transférer sous son nom d'incorporation telle propriété foncière ou mobilière qui sera jugée indispensable pour objets et fins de cette association.

ARTICLE V.

Cette association nommera les administrateurs et autres officiers qui seront nécessaires et fixera leurs traitements ainsi que ceux de toutes autres personnes en son emploi. Elle aura le pouvoir d'adopter les règlements qui lui feront besoin, conformes à la loi et aux dispositions de ces actes d'incorporation et de dresser tous autres actes et de faire tout ce qu'il lui faudra pour mener à bien les fins en vue desquelles l'association est organisée.

ARTICLE VI.

Le fonds-capital de cette association sera de cent mille dollars ($100,000) divisé en quatre mille actions de vingt-cinq ($25 dollars chacune, payables en sommes de cinq dollars par action; le premier paiement devant être fait lorsqu'on signera l'acte d'incorporation; les autres paiements, un chaque mois suivant, jusqu'à ce qu'ils soient tous payés. Tout souscripteur pourra à n'importe quel moment payer en totalité sa souscription.

ARTICLE VII.

Il sera également émis par cette association quatorze actions qui porteront le nom "d'Actions de Fondateurs", qui seront considérées pleinement payées. Ces actions sont émises aux fondateurs de l'association comme compensation des services rendus et d'argent par eux dépensé pour l'organisation de l'association, et seront divisées également comme un bonus parmi les fondateurs de l'association; et elles indiqueront le taux de profit auquel les détenteurs auront droit, et ne porteront aucun intérêt fixe; mais participeront aux profits nets de l'association de la façon ci-après. Ces actions porteront aussi les noms et prénoms des fondateurs et seront transférables par un simple endossement.

ARTICLE VIII.

Tous les pouvoirs incorporés de cette Association seront exercés par un Conseil d'Administration composé de huit actionnaires, chacun ayant en son propre nom ou au nom de la maison dont il serait l'un des membres, au moins dix actions de ladite Association. Le dit Conseil élira un Président et un Vice-Président de son sein. Le Conseil d'Administration sera choisi tous les ans à une assemblée générale des actionnaires convoquée dans ce but, à la maison de banque de l'Association, le troisième lundi de janvier de chaque année, commençant en l'année 1892, assemblée dont il sera donné avis trois semaines au préalable dans un journal anglais et un journal français de la Nouvelle-Orléans. Les juges de l'élection seront désignés par le Conseil d'Administration pour compter et vérifier les votes donnés. Le vote se fera par scrutin; et à cette élection, la personne recevant une majorité des suffrages sera déclarée dûment élu et tout de suite entrera en fonctions. Au cas où il n'y aurait pas d'élection le jour fixé le conseil d'administration fera tenir une élection aussitôt que possible ainsi qu'il est ci-dessus stipulé. Une omission de nommer un Bureau d'administration à l'époque ci-dessus fixée ne sera point une cause de dissolution de cette charte, mais le Bureau de l'administration remplira ses fonctions jusqu'à ce que ses successeurs aient été élus et qu'ils aient reçu leur mandat. Chaque actionnaire aura le droit en personne ou par procuration de déposer un vote pour chaque action qu'il aura. Le dit Bureau nommera un caissier, teneur de livres et tous autres employés qu'on jugera nécessaires à son propre soin et au roulement des affaires. Le dit Bureau fixera le traitement de tous les officiers, commis et employés de cette association, et exigera le cautionnement qu'il jugera convenable; il rédigera et adoptera des règlements pour la gouverne de l'association et l'expédition des affaires; le dit Bureau ou le Président avec l'avis et l'assentiment du Bureau, aura aussi le pouvoir de remplir toute vacance causée par la mort, une démission ou autrement. Aucune délibération, ni aucune résolution ne pourra être adoptée par le dit Bureau sans la présence d'au moins quatre membres et le Président ou le Vice-Président. Les administrateurs décideront toutes les questions du ressort de l'association qui ne seront pas spécialement confiées au Comité d'Admission.

ARTICLE IX.

Le Président ou celui qui agira à sa place, sera la personne à qui devront être adressées toutes assignations ou avis légaux.

ARTICLE X.

Le nombre des actions placées s'élève à 4,000. Les quatorze actions de fondateurs dont il est parlé plus haut sont de droit échues aux personnes dont voici les noms: P. M. Schneidau, A. Walz, Joseph Duquesne, E. S. Maunsell, J. E. Richard, C. Maddell, L. Delcazal, A. F. Himel, F. D. Chrétien, Louis Burthe, G. Durel, W. M. Lonsdale et Charles E. Wermuth.

ARTICLE XI.

Les actions de cette association seront propriété personnelle et participeront pour (25) vingt-cinq pour cent aux profits nets de l'association, payables dans les livres de l'association de la façon qu'indiqueront les règlements; mais aucun actionnaire ne sera responsable des dettes de cette association ou de ses contrats, pour une somme excédant celle non payée sur ses actions.

ARTICLE XII.

Cette association aura le droit d'augmenter son fonds capital d'une somme n'excédant pas un million ($1,000,000) de dollars en se conformant aux lois de l'Etat; elle pourra aussi apporter à cet acte toutes les modifications, altérations et additions qu'elle jugera nécessaires, lesquelles devront être soumises et adoptées à une assemblée générale des actionnaires, tenue après trente jours d'avis publié ainsi qu'il est pourvu plus haut dans un journal de chacune des langues française, anglaise et allemande, avec l'approbation des deux tiers des actionnaires et exécutées, enregistrées et publiées comme l'exige la loi.

En cas d'une augmentation du fonds capital ainsi qu'il est pourvu, les actionnaires auront le privilège durant les trente jours ci-dessus mentionnés de prendre les actions additionnelles dans la proportion des actions qui leur appartiennent relativement au fonds capital de la corporation antérieurement à l'augmentation; et toute action non placée à l'expiration de ce délai, pourra être disposée par le Bureau d'Administration au profit de la corporation à un taux non moindre que la valeur au pair.

ARTICLE XIII.

Toute personne désirant devenir membre de cette association doit adresser une demande pour un crédit spécifique au président, donnant son nom, sa profession et domicile et le président transmettra la dite demande au Comité d'Admission, avec telles observations sur celle-ci qu'il jugera utile de faire pour le bien de l'association. Sur un rapport favorable du Comité d'Admission, la personne faisant pareille demande sera admise comme membre, avec tel crédit qu'il plaira au Comité de lui accorder, et cela en sus de la somme de ... les membres ... pendant la première année ... appelés "Membres Fondateurs", ... par le Board d'Administrateurs de cette Association, et ils constitueront après le premier Comité d'Admission.

L'admission comme membre aura lieu par notoriété publique et réputation, et au moment de son admission, il paiera cinq (5) pour cent du montant du crédit qui lui est alloué par l'association; lequel montant formera partie des fonds des membres, et à défaut de paiement réglé par l'Article Dix-Sept, le dit montant sera appliqué au paiement de sa proportion du montant dû par les membres en défaut.

Le minimum du crédit qui sera alloué à tout membre sur notoriété publique et réputation, et sur sa propre signature, sera de cent ($100) piastres, et le maximum mille ($1,000) piastres, pourvu qu'aucun escompte ou qu'aucune avance ne soient faits aux membres admis jusqu'à ce qu'on ait accordé un crédit à quatre cents pétitionnaires ainsi qu'il est pourvu dans la charte.

ARTICLE XIV.

Aucun papier commercial ou promesse de payer, échéant après quatre-vingt dix jours, sera escompté par l'association.

Le taux d'escompte n'excédera pas huit pour cent par an.

ARTICLE XV.

Les membres de cette association participeront aux pertes de leur classe en proportion du montant des crédits ou prêts qui ont pu leur être ouverts, et ils participeront aux profits ainsi que cela est pourvu ci-après.

ARTICLE XVI.

Aucun membre ne participera aux profits de cette association, à moins d'avoir été membre de celle-ci pendant au moins trois mois. Il pourra se retirer de l'association en envoyant sa démission au président par écrit, mais il restera responsable de toutes les dettes contractées jusqu'à la date de sa démission.

ARTICLE XVII.

Au cas où un membre ne ferait pas face à ses obligations envers cette association ou qu'il serait suspendu pour cause, chaque membre et tous les membres seront requis de payer à cette association, dans quinze jours, sa part en proportion de la somme due par le dit membre en défaut, et le dit membre en défaut ou suspendu aura par là forfait toutes les sommes déposées par lui sous l'Article Treize de cette charte, jusqu'au montant de sa dette à l'association, et aura aussi forfait tous dividendes et profits accrus jusqu'à la date du dit défaut ou suspension.

ARTICLE XVIII.

Il y aura un Comité d'admission composé de vingt-cinq membres, qui sera élu pour un mois, et choisi par lot, par le président et deux membres du Board d'Administration. Les membres sortant du dit comité ne pourront pas être rééligibles que lorsque la liste des membres aura été épuisée.

ARTICLE XIX

Le comité d'admission seul décidera par le scrutin secret sur la solvabilité et l'admission de tous pétitionnaires faisant une demande pour devenir membres.

Huit membres du dit comité constitueront un quorum, dont les trois-quarts seront nécessaires pour accorder un crédit à un dit pétitionnaire et pour l'admettre. Le dit comité se réunira hebdomadairement, et sera présidé par le président ou vice président de l'association.

ARTICLE XX.

Un rapport trimestriel de l'état de l'Association sera fait et publié ainsi que la loi l'ordonne.

ARTICLE XXI.

La distribution des profits sera faite annuellement comme suit:

1. Vingt-cinq (25) pour cent aux actionnaires.
2. Quarante (40) pour cent aux membres.
3. Vingt (20) pour cent sera passé au FONDS DE RESERVE.
4. Quinze [15] pour cent sera alloué aux Fondateurs durant l'existence de l'Association.

ARTICLE XXII.

L'intérêt des Fondateurs de cette Association ne pourra jamais être ou modifié ou altéré pendant l'existence de cette Association.

ARTICLE XXIII.

L'argent ou autre propriété déposé dans cette Association par des dames mariées ou des mineurs s'les-mêmes pourront être retirés par elles sur leurs propres ordres ou signatures sans autre autorisation.

ARTICLE XXIV.

A l'expiration de cette charte, cette association sera liquidée par trois commissaires nommés par le Board d'Administrateurs, à une séance régulière du dit Board. Les dits commissaires seront actionnaires de l'association, et leur compensation comme liquidateurs sera fixée par le Board le jour de leur nomination.

ARTICLE XXV

Jusqu'à l'élection qui aura lieu le troisième lundi de janvier 1892, ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus et seront entrés en fonctions, les personnes suivantes constitueront le premier board d'administrateurs, à savoir: P. M. Schneidau, A. Walz, J. E. Richard, C. Maddell, A. F. Himel, E. S. Maunsell, Leon Haubtman et L. Delcazal avec P. M. Schneidau, comme président et A. Walz, comme vice président.

Ainsi fait et passé dans mon bureau, à la Nouvelle-Orléans, Lne, le jour, le mois et l'année ci-dessus mentionnés, en présence de George Montgomery et Abel Dreyfous, témoins compétents, qui ont signé avec ceux qui ont comparu, et moi, l'exécut, après avoir lu le tout.

L'Original est signé:

C. Maddell,	P. M. Schneidau,
Frank D. Chrétien,	Alphonse Walz,
Jos Duquesne,	L. Delcazal,
Gus Durel,	Chas E. Wermuth,
Louis Burthe,	J. E. Richard,
W. M. Lonsdale,	A. F. Himel,
Geo Montgomery,	par Jos Duquesne,
A. Dreyfous,	FELIX J. DREYFOUS.

Notaire Public.

Je, soussigné, Enregistreur des Hypothèques dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane certifie par le présent que l'Acte ci-dessus de l'incorporation du NEW ORLEANS CO-OPERATIVE BANKING ASSOCIATION a été, ce jour, dûment enregistré à mon bureau, dans le livre 444, fo. 74.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1891.

[Signé] GEO. GUINAULT, R. M.

Je, Félix J. Dreyfous, notaire, pour la paroisse d'Orléans, certifie que l'acte qui précède est une copie exacte de l'acte d'incorporation de la NEW ORLEANS CO-OPERATIVE BANKING ASSOCIATION, ensemble avec le certificat de l'Enregistreur des Hypothèques qui y est annexé, extrait, parmi ses écrits en mon étude.

En foi de quoi j'ai apposé ma main et mon sceau à la Nouvelle-Orléans, Lne, le vingtième jour de janvier 1891.

FELIX J. DREYFOUS, Notaire.
No 23 rue du Camp.

27janv—

L'INDEPENDANCE BELGE,

Edition d'Outre-Mer,

Paraissant toutes les semaines et comprenant 10 PAGES DE TEXTE grand format.

La seule publication en langue française destinée spécialement à tous les pays d'Outre-Mer et donnant le Résumé hebdomadaire du mouvement politique, artistique, littéraire, scientifique, industriel et commercial du monde entier.

Tableau graphique des transactions commerciales sur toutes les places, cours, marchés, etc.—Correspondances spéciales de toutes les capitales, modes, variétés, etc.—Romans feuilletons inédits des premiers auteurs contemporains.

A chaque numéro est joint un supplément littéraire de douze colonnes qui réunit la collaboration des nouvellistes, chroniqueurs et romanciers les plus en vogue.

PRIX D'ABONNEMENT:

Six Mois, 16 FRANCS. ∘ Douze Mois 30 FRANC

EDITION QUOTIDIENNE

Le meilleur marché, le plus répandu et le mieux informé des grands journaux européens en langue française.

PRIX D'ABONNEMENT:

Trois Mois, FR. 15. ∘ Six Mois, FR. 30. ∘ Douze Mois FR. 60.

CONDITIONS

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur la poste ou autre à vue sur Bruxelles, Paris ou Londres. Les abonnements commencent le 1er ou le 16 de chaque mois.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande écrite à l'Administration:

17, rue des Sables, Bruxelles.

On demande de bons agents.
8 sept—1f pr. m. le dim.

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sérieux et constant, souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies.—Bouteille de 8 onces 60 sous.

Le PUNAISICIDE (Bed bug killer) est déjà un légitime succès.

Rue Orléans, 49, près Bourbon.

ASSURANCES.

Vingt-quatrième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1890:

Primes sur incendies..	$203,127 23	
Primes maritimes....	2,518 95	
Primes des rivières...	1,889 72	
	$207,530 90	
A ajouter: Primes non expirées de 1889...	41,180 13	
		$248,711 03
A ajouter: intérêt, profits et pertes........	$28,333 59	
Moins salaires et dépenses générales......	14,787 48	
		13,546 11
Fonds de surplus de 1889..........		24,476 05
Total..........		$286,733 19
Pertes payées—		
Sur risques de feu....	$85,758 37	
Sur risques maritimes	1,863 04	
Sur risques de rivières	209 67	
	$87,021 08	
Réassurances..........	30,170 84	
Primes remises et commissions.......	54,577 70	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions.........	6,602 87	
		185,358 29
Profits bruts..........		$101,394 90
Réservé		
Pour primes non expirées..........	$44,168 67	
Pertes d'incendies non payées........	11,963 43	
Dividende de Juillet 1890........	10,000 00	
Dividende de Janvier 1891.........	10,000 00	
Fonds de surplus, 1890.......	25,262 80	
	$101,394 90	$101,394 90

ACTIF.

Billets pour primes..........	$155 25
Primes en voie de collection..........	41,714 14
Prêts sur nantissement (dépôt de titres)........	22,820 00
Prêts sur hypothèques..........	4,100 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes........	91,144 50
Stocks de banques, d'assurances et autres........	30,378 50
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co........	5,000 00
Propriétés foncières..........	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires......	4,873 14
Argent comptant et en banque......	24,394 53
	$291,394 90

PASSIF.

Capital-actions..........	$200,000 00
Réservé pour primes non expirées.	44,168 67
Réservé pour pertes non payées sur incendie........	11,963 43
Réservé pour dividende 5 pour cent, janvier 1891.........	10,000 00
Réservé pour fonds de surplus, 1890.........	25,262 80
	$291,394 90

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 9me jour de janvier 1891.

W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à leur réunion régulière a déclaré un second dividende semestriel de CINQ POUR CENT, faisant dix pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se se terminant le 31 décembre 1890, payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER,	P. W. DIELMANN,
J. J. WECKERLING,	JOHN THORN,
J. HASSINGER,	J. B. MEYERS,
L. GRUNEWALD,	A. G. RICKS,
FRANK VATTER,	GEO. LIEDELICH.
J. E. MERILH,	JOHN G. MOLL.
J. J. LANGLES,	D. BERNHARDT,
M. VONDERBANK,	EMIL WEBER.

11 janv—1m

Vingt-et-unième Etat Annuel

—DE—

L'Association d'Assurance

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1890.

Primes reçues:		
Sur risques de feu..........		$234,182 81
Sur risques de marine..........		2,580 08
Sur risques de rivière..........		4,818 54
		$241,581 43
A ajouter, primes non acquises de 1889..........		60,554 00
Primes totales..........		$302,135 43
A ajouter, intérêts..........		12,239 03
Revenus..........		$314,374 51
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu....	$74,489 83	
Sur risques de marine........	1,295 67	
Sur risques de rivière........	43 16	
Total des pertes payées..........	$75 831 66	
Retour de primes et cancellations....	22 106 84	
Commissions..........	36,133 75	
Réassurances..........	22,311 94	
Taxes et Licences...	2,006 77	
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureau des assurances, corps de sauvetage et profits et pertes........	32,948 81	
Déboursés..........		$191,339 76
		$123,034 75
A déduire:		
Primes non acquises	$60,930 00	
Pertes ajustées et non ajustées......	58,000 00	
		94,930 00
Bénéfice net..........		$28,104 75

ACTIF.

Argent en caisse..........	$ 94,348 57
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0 @123..........	12,300 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans @ 107..........	129,479 00
$63,600 Bons à Primes de la Nlle-Orléans @ 155..........	98,560 00
$25,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0 @ 93 1/2..........	23,375 00
Primes en voie de recouvrement..........	32,076 75
10 Actions Ge manie Ins'ce Co. @ 115..........	1,150 00
Prêts sur hypothèque..........	17,780 00
Effets à recevoir et billets à recevoir pour primes..........	3,499 03
Meubles et installations de bureaux..........	2,500 00
	$415,979 35

PASSIF.

Capital..........	$300,000 00
Dividendes non réclamés..........	1,944 60
Réserve pour primes non acquises.	56,930 00
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées..........	38,000 00
Intérêt sur capital dû en janvier 1891..........	9,000,000
	$405,874 60

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 13 janvier 1891.

CHARLES G. ANDRY, Notaire.

A une assemblée de la Direction tenue ce jour il a été résolu de payer sur demande un dividende d'intérêt de TROIS POUR CENT, (3 0/0) pour le second semestre de 1890, faisant SIX POUR CENT pour l'année, sur le capital de l'Association.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1891.
14 janv—1m

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:

73....CHARTRES....73

BULLETIN FINANCIER.

Mardi, 3 mars 1891.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine....	$6,283,496 00	$970,724.00
Même temps la semaine dernière..	6,936,862 00	692,895 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 80@4 90; 20-marcs, $4 60@4 70; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; doublons mexicains, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70@4 80; 20-pesos, mexicain, $19 40@19 60; or mutilé américain, 99@99½; or léger américain, 97@99c.; dollars mexicains, 74½@76; sols péruviens, 72¼@73; pesos chiliens, 72¼@73; argent mutilé américain, 90@95c. par oz; 5-francs, 85@95c.; argent anglais, par £, $4 80@4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 19⅛@19½; reischmarcs, billets, 23@24.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent en demande modérée et facile.

Papier exceptionnel..........	—@8
do A1..........	—@8
Prêts sur garanties collatérales.....	5@7
Time de do	5@7
Papier hypothécaire..........	—@8

New-York—Taux de l'argent 3 0/0.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 3 0/0; consols 96 à 96¼; U. S. 4's 123.

Paris—Rentes 95 05½.

Argent en lingots (par oz fin) — Londres 44⅞; New York 98¼; Nlle-Orléans 97¾.

CHANGE.

REISCHMARKS—94 15/16.

Le STERLING est stable.

Commercial (60 jours)..........	484¼
Traites de banques (60 jours)......	486

Les FRANCS sont stables.

Francs de commerce (60 jours).....	5.21¼
Traites de banques (60 jours).....	5.18¾

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est stable.

Traites de commerce 25c. de prime.

Traites de banques pair $1 prime.

Les banques tirent des chèques $1 00 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Avant l'appel de 11 A. M.

12 actions Mechanics & Traders Ins Co.	136⅜
Appel de 11 A. M.	
45 actions Citizens' Bank	80
15 ..do......do......do..........	80½
10 ..do......do......do..........	81
$1,000 Louisiana 4 s..........	92¼
$1,000 Crossman (not extended)........	102⅞
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.	
10 actions du Citizens' Bank..........	82
10 ..do......do......do..........	83
10 ..do......do......do..........	84
10 ..do......do......do..........	85
10 ..do......do......do..........	85
25 actions CO Slaughterhouse Co. (8 60)..........	57
25 actions Citizens' Bank..........	84½
25 ..do......do......do..........	84¾
25 actions CO Slaughterhouse Co. (8 60)..........	57
10 actions Citizens' Bank..........	84¾
5 ..do......do......do..........	84½
14 ..do......do......do..........	84
30 actions du Firemen's Insurance Co..	49
10 actions Southern Nat. Bank..........	120
10 actions du Southern Ins. Co..........	114¼
10 actions Southern Nat Bank..........	119½
10 actions du Citizens' Bank..........	83
Appel de 2 P. M.	
10 actions N O Brewing As..........	131¼
200 actions N O Brewing As..........	131
10 actions Southern Ins. Co..........	114
Après l'appel de 2 P. M.	
5 actions Citizens' Bank..........	81½
15 actions N O Brewing As..........	130½
5 actions Citizens' Bank..........	81⅞
10 actions N. O. Ins. Association..........	30¼
10 actions N O Brewing Ass'n..........	130
100 actions N O Brewing Ass'n..........	130
40 actions N O Brewing As..........	130

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National..........	100	112	....
Bank of Commerce..........	10	16¼	....
Canal & Banking Co..........	100	173	177
Citizens'..........	100	80⅝	82⅜
Germania National..........	100	....	....
Germania Savings..........	100	260	275
Hibernia National..........	100	212	235
Louisiana National..........	100	220	....
Metropolitan..........	100	163½	....
Mutual National..........	100	122¼	....
N. O. National..........	100	700	....
People's..........	50	119	121⅜
Southern National..........	100	118¾	120½
State National..........	100	156	....
Union National..........	100	136	140
Traders'..........	10	10	10½
Whitney National..........	100	316	330
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins..........	100	73	....
Firemen's..........	50	....	51½
Germania Ins. Co..........	100	125	130
Hibernia Ins..........	100	....	....
Home Ins..........	100	107	112⅛
Lafayette..........	50	74½	....
Merchants Mutual..........	100	61½	65
Mechanics' and Traders..........	100	136	137
New Orleans Ins. Ass..........	30	30	31
New Orleans Ins. Co..........	100	85¼	90
Sun Mutual Ins..........	100	137	....
Southern Ins. Co..........	100	113¾	116½
Teutonia..........	100	138	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton..........	100	117⅝	119
Crescent City..........	100	96	97½
Canal and Claiborne..........	40	....	....
New Orleans City..........	100	122⅝	127
Orleans..........	50	68¾	72
St-Charles Street..........	50	88	90
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse..........	50	57⅛	59
Imp. Bonded Warehouse..........	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co..........	100	86½	92
Consumers' Ice Co..........	100	112	....
Louisiana Ice Man. Co..........	50	.75	2
Metairie Cem'y Ass..........	100	....	....
N. O. Gas Light Co..........	100	102	103
N. O. Waterworks Co..........	100	90	93
N. O. Brewing Ass..........	100	130	131
N. O. Cold Storage Co..........	100	....	....
Sugar Shed Co..........	60	....	....
Louisiana Electric Light Co..........	100	....	....
Standard Guano & Chem Co..........	100	....	....
Standard Fireless En. Co..........	10	....	20
Grabato P. S. Co..........	10	....	....
Rosotta Gravel..........	100	....	....
French Opera Association..........	250	....	....
Jockey Club..........	100	....	....
M. L. & B. As..........	....	....	....
Comb. T. Stand..........	....	....	....
Varie. Theatre..........	....	....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4's..........		92	92⅝
Louisiana 3's..........		....	....
Bons de ville.			
Premiums..........		157¾	....
Premium drawn number..........		190	....
Privilege on Premiums..........		....	....
Consolidated 6's..........		102	....
Consolidated 6's, Crossman..........		102½	103
Extended 6's, Consol..........		....	....
Extended 6's, Consol. Crossman..		107½	108⅛
Extended 6's..........		....	....
Extended 6's, R. R..........		....	....
Extended 6's, Waterworks..........		....	....
Extended 6's, Park..........		....	....
City 6 per cent certificates..........		101⅞	102⅞
Consolidated coupons..........		101⅝	102⅛
City 5's..........		101⅞	102¼
City 7's, old..........		105½	108⅝
City 7's, new..........		....	....
City 7's, gold..........		135	....
Houston Funding..........		....	....
Houston Reg. Com..........		....	....
Bons divers.			
United States 4's..........		....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort..		....	....
Jackson R. R. 2d mort. coup..........		....	....
Jackson R. R. 2d mort. debt..........		....	....
Cotton Exchange Stock..........		200	250
Produce Exchange Stock..........		....	....
Board of Trade Stock..........		....	....
Mech., Dealers and Lumb. Ex....		45	55
Sugar Exchange..........		120	145
Morgan's L. and T. R. R. 7's..........		129	131⅛
Morgan's L. and T. R. R. 6's..........		112¾	116⅛
New Orleans Gas bonds..........		....	....
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort.		86½	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort.		31	....
St Charles Hotel Co. mort..........		....	....
Crescent City RR. 1st (1897)....		106	....
Crescent City RR. new..........		....	107
N. O. City Railroad Co. mort..........		....	123
Carrollton RR. Co. mort. (1892)..		....	....
Carrollton RR. Co. mort (1902)..		111	....
St Charles St.RR.Co.mort..........		....	....
N. O. Brewing Association bonds.		107⅛	108¾
N. O. Waterworks Co. 1st mort...		....	123
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort..		92⅛	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort..		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort..		....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort....		....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort....		....	....
Elyton Land Company bonds......		95	96¼
Levee S. Cotton Press mort..........		....	....
Cotton Exchange 1st mort..........		....	100
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884..		60	....
State Warrants, ordinary, 1885..		25	....
State Warrants, ordinary, 1886..		25	....
State Warrants, ordinary, 1887..		....	....
State Warrants, ordinary, 1888..		77½	....
Police certificates..........		....	....
School certificates..........		15	30
City scrip, old..........		90	....
City scrip, new..........		50	....
Jan. int. cert. on State consols....		17	25

Accidents dans ... de l'acte 93 de 1890..........	0	18
Unpaid State coupons No 12.........	17	....
Unpaid State coup. prior to No 12.	17	....
State school warrants..........	20	30
Unlisted Securities.		
Georgians..........	1 .09	....
Rescue..........	1 .26	29

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 3,500 balles et 400 à arriver.

Le marché est calme.

Les cotons tachés sont de ⅝ à ¾c. plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary......	6 9/16 nom	6⅝ nom
Ordinary..........	7 1/16 "	7⅛ "
Good Ordinary......	7 7/16	7½
Low Middling......	8 1/16	8⅛
Middling..........	8 11/16	8¾
Good Middling......	8 15/16	10
Middling Fair......	11⅛ nom	11 3/16 nom
Fair..............	11⅞ "	11 15/16 "

FUTURS

Stables.

Janvier — à —; février — à —; mars 8.39 à 8.42; avril 8.38 à 8.40; mai 8.42 à 8.43; juin 8.49 à 8.50; juillet 8.57 à 8.58; août 8.58 à 8.59; septembre 8.57 à 8.59; octobre 8.57 à 8.59; novembre 8.50 à 8.58; décembre 8.57 à 8.59.

Les ventes comprennent 41,900 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 8⅞; à Mobile 8¾; à Savannah 8⅝; à Charleston à 8⅞; à Wilmington 8¾; à Norfolk 8¾; à Baltimore 9; à Boston 9 13/16; à Philadelphie 9⅜; à Memphis 8 11/16; à Augusta à 8⅞.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Inactif.

Cotes: Middling Gulf 9 5/16.

FUTURS.

Inactifs mais stables.

Janvier 8.99 à 9.00; février — à —; mars 8.53 à 8.54; avril 8.61 à 8.62; mai 8.70 à 8.71; juin 8.78 à 8.79; juillet 8.86 à 8.87; août 8.89 à 8.90; septembre 8.92 à 8.94; octobre 8.95 à 8.96; novembre 8.95 à 8.96; décembre 8.96 à 8.98.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 1,740,573 balles, même temps l'année dernière, 1,809,298 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,625,134 balles; même temps l'année dernière, 5,387,411 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,420,424 balles; même temps l'année dernière, 1,498,302 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 4,419,028 balles; même temps l'année dernière, 4,062,870 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 310 032 balles; même temps l'année dernière, 229,733 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 713,079 balles; même temps, l'année dernière, 533,091 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Inactif.

Cotes—4 13/16 pour le Middling Américain.

FUTURS.

Faibles.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Calme et facile.

Cotes—69 fr. pour le Bon Ordinaire (sur place) 62½fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 57½fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Stables.

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange

Ventes 39 boucants de sucre, 807 barils de sucre et 1,612 barils de mélasse.

Recettes 340 boucauts de sucre, 1,663 barils de sucre et 1.416 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—Inactif.	Nominal
Choice..........	—@ —
Strictly prime..........	—@ —
Prime..........	—@ 4⅛
Fully Fair..........	3⅞@ —
Good fair..........	3⅛@ —
Fair..........	—@ —
Good common..........	—@ —
Common..........	—@ —
Inferior..........	—@ —
CENTRIFUGAL—Inactif.	
Plantation granulated..........	—@ —
Off granulated..........	—@ —
Choice white..........	5 @5 1/16
Off whites..........	—@4 15/16
Gray off white..........	—@ —
Fancy yellow..........	—@ —
Choice yellow..........	—@ 4⅞
Prime yellow, new..........	4 11/16@4¾
Off yellow..........	—@ —
Seconds..........	3 @4 5/16
MELASSE—Open kettle—Nominal.	
Fancy..........	—@ —
Choice..........	—@ —
Strictly prime..........	—@ —
Good prime..........	—@ —
Prime..........	—@ —
Good fair..........	—@ —
Fair..........	—@ —
Good common..........	—@ —
Common..........	—@ —
Inferior..........	5½@ 6
CENTRIFUGAL—Inactif.	
Fancy..........	—@ —
Choice..........	—@ —
Strictly prime..........	—@ —
Good prime..........	14 @ 15
Prime..........	12 @ 13
Good fair..........	9 @ 11
Fair..........	9 @ 11
Good common..........	9 @ 11
Common..........	7 @ 8
Inferior..........	5 @ 6

RIZ.

(Au Board of Trade.)

Ventes—Sacs riz brut 1,799; barils riz écalé nouveau 1 000.

Recettes — Sacs riz brut 82, barils riz écalé

RIZ ÉCALÉ—Actif.	
Head..........	5⅛@6⅜
Prime..........	5⅜@5⅝
Good..........	5⅛@5⅜
Fair..........	5⅛@5¼
Ordinary..........	4⅜@5
Common..........	4⅛@4⅜
No 2..........	2 5/16@2⅞

RIZ BRUT—Actif.

Cotes du riz brut: $2 25 à 5 10.

RIZ POLI—$22 00 à 24 00.

SON—$17 00 à 18 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:

FARINE—Stable.

Patents $5 00 à 5 20; extra fancy $4½ à 4 85, fancy $4 50 à 4 60, choix $4 25 à — le baril.

FARINE DE MAIS—$1 90 à 2 02½.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $5 25 à 5 40 le baril; extra fancy $5 00 à 5 10; fancy $4 62½ à 4 87½; Minnesota flour, bakers $— à 5 00 Straights $5 25 à —, patents $5 75 à —.

FARINE DE MAIS—$3 10 à 3 15.
CREAM MEAL—Choice $— à 3 30.
GRITS—$3 25 à 3 40.
HOMINY—$3 50 à — le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—$6 50 à — le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS — On cote 66 à 67 pour le blanc, 65 à 66 pour le mêlé et 66 à — pour le jaune.

AVOINE—Red Rust Proof Oats 58 à 60; No 2 de l'Ouest 56 à 56½; No 1 57 à 57½.

SON—$1 15 à —.

FOIN—Prime $14 00 à 15 00; Choice $16 00 à 16 50; Fancy $— à 17 00.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont stables.

MESS PORK—$10⅜ à 10⅞.

VIANDES SALEES SECHES — Epaules 4⅛ à 4 20; short rib sides 5¼ à 5⅜; long clear sides 5¼ à 5⅜; short clear sides 5⅜ à —.

BACON—Epaules 5⅛ à —; short rib sides 5⅞ à 6; long clear sides 5⅞ à 6; short clear sides 6 à 6⅛.

GRAISSE—En tierçons, refined, 5⅛ à —; prime steam — à 6⅛.

JAMBON—9 à 9¼.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE.

PRODUITS DIVERS—JOBBING—Porc, bbls—Prime mess $10 12½ à 10 25; pig $10 12½ à 10 25; extra prime $9 00 à 9 50.

Sugar-cured Meats, la livre — Shoulders 6 à —c.; Boston cut shoulders 6 à 6½c.; picnic hams 6¾ à 6½c; breakfast bacon 8¼ à 8¾c; hams 9⅛ à 9¾c. pig tongues 6½ à 7c. pièce; spare ribs $12 00 à 12 50 par tierce; pig's feet $7 50 à — le baril, $3 12½ à 3 25 le demi-baril, $2 25 le quart de baril, $2 00 le keg.

Bœuf—Extra plate $9 50 à 9 75 le baril; plate $9 00 à 9 25; extra mess $7 25 à 7 50; demi baril—extra plate $5 50 à —; demi baril —plate $5 00 à —; extra mess $4 25 à 4 50; New York Fulton Market $6 50.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:

CAFE — Prime 21; good 20½; fair 20¼; ordinary 19; common 17½c. la livre.

BEURRE—Western Creamery — Extra — à 27c.; extra firsts 28 à 32c.; firsts 21 à 22c.; Western Dairy—Extra 19 à 21; extra firsts 15 à 17; firsts 11 à 14. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE — New York creams à 12½; Western Cheddars full cream à 10¾; twins, full cream, à 11; flats, full cream, à 11¼. Young America's, full cream, à 11½. Jobbing un peu plus élevé.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ⅝c. la livre; Pocket Salt 1½ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $8 00 per ton.

Farine de graine de coton—ville et campagne—jobbing au dépôt à $20 50 per ton, pour l'exportation $— à — f. o. b. per long ton.

Oil cake—$22 50 à 23 00 per long ton f. o b.

Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition)—Prime crude — à 23 bid le gallon in new cooperage.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—

Eastern — 2¼-pound 9@— per yard, 2-pound 7¾@—c, 1¾-pound —@7c. Western —2¼-pound 7¾@—c. per yard, 2-pound 6¾@—c, 1¾-pound —@6½c.

Twine—9½@10 la livre.

COTTON TIES — Arrow $1 35 à — le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.

FRUIT—Frais — Raisins de l'Ouest 75 à 85 cts par panier de 10 livres; Pommes $6 50 à 7 00 le baril; Oranges de la Louisiane nominales; Oranges de Messine $2 50 à 2 75; Oranges de Palerme $2 25 à 2 50; Oranges de la Floride Bright $2 50 à 3 00; Russet $2 00 à 2 50; Oranges de la Havane par baril $4 00 à 5 00; Limons—Messine $2 50 à 2 75 par boîte, Palerme $3 00 à 4 00; Bananes $1 75 à 2 25 par régime; Ananas $1 50 à 3 00 la douzaine.

Fruits—Sec par livre—Pommes—les 9½ à 10c, tranches 11 à 11½, fancy evaporated — à 17c; Dates—Persian par boîtes de 60 livres 7½c. boîtes de 15 livres 10c.; Fard par boîtes de 60 livres 9c, boîtes de 15 livres 14c.; figues sèches 15c; currants, 6 à 7c; prunes 10c; citrons — à 20c; raisins secs de la Californie $2 50 à — par boîtes, Malaga $3 25 la boîte; muscatelle $2 25 la boîte.

Noix—Par livre—Pécanes—Louisiane 10 à 25, Texas 12 à 16c; Pistaches—Tennessee red 6½ à —c, Virginia hand-picked 7¼c.; Amande Taragona 17 à 18c.; Noix du Brésil nom. la livre; Filberts 12 à —c; Noix du Chili 12c.; Marrons italiens —c.; Noix de coco $32½ par 1000, 4½ pièce en baril.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—Table $3 00 à 3 50; Seed ordinaire $3 25 à 3 50 le baril; farineuse $3 75 à 4 00 le baril.

OIGNONS—$5 00 à —.

PATATES DOUCES — Ordinaires $1 00 à —; yams $1 50 à —.

AIL—Italien 40., espagnol 75c.

CHOUX—Bulk $2 00 per crate.

CHOUCROUTE—De l'Ouest, nouvelle, $4 50 à 5 00 le baril; demi-baril $2 75 à 3 00.

HARICOTS — Choice Northern med. 4 à 4½; Western red kidney choice — à —; New York red kidney — à 6; Western white kidney 5½c.; pois verts 2½ à —.

COW PEAS—Clear $1 35 à 1 40.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et ½ à 1½c. de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest $4 50 à 5 00 la douzaine; poulets $2 00 à 3 50; canards $3 00 à 3 50; oies $4 50 à 5 00; dindes, vieilles $13 00 à 15 00, jeunes $10 00 à 12 00.

Grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 50, poulets $1 50 à 2 50; canards $— à 3 00; oies $4 00 à 4 25; dindes, vieilles $10 00 à 15 00; jeunes $9 00 à 10 00.

ŒUFS — Ceux de l'Ouest 13 à 14c.; ceux de la Louisiane 14 à 15c.

SUIF—4½c. la livre pour celui de la ville; 4c. celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 24 à 25c. la livre.

LAINE—Burry 10 à 15c. la livre; Louisiana clear 20 à —c.; clear lake 23 à —c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3c.; kips 14 à 30 livres 4c.; peaux de veau 35c. pièce.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3½ à 3¾c.; dry flint 6½ à —; dry salted 5 à —c. la livre.

PELLETERIE—Otter $1 00 à 7 00; castor 10 à 50c. pièce; raccoons 10 à 50c.

PEAUX—Chevreuil 23c. la livre; mouton 10 à 50c. pièce; chèvre 10 à 20c.

MOUSSE—Mêlée 2 à 2½c. la livre; grise 1 à 1½c.; noire 2¾ à 3¼c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c. pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Régie kinds lugs 2 à 5c.; Leaf 6 à 12c.; Cutting and Burley sorts lugs 4 à 10c.; Leaf 10 à 25c.

TABAC MANUFACTURE — Jobbing, par livre—Fine plug 80c. à $1 15; fine medium 53 à 63c.; Bright quarters and common 11 inch 4 s et 5's, 23 à 33c. Bright navy, 23 à 45c.; fancy natural leaf 50 à 80c.; fine-cut chewing 30 à 65c.; granulated smoking 25 à 70c.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $6 00 à 6 50 le baril; goudron de pin $4 50 à 5 00. Résine — A B C D E $1 40; F $1 45; G $1 55; H $1 85; I $2 05; K $2 30; M $2 60; N $3 35 à —; W G $3 75 à —; W W $4 25 à —. Essence de térébenthine 38. Jobbing 2 à —c. de plus le gallon.

CHARBON.

PITTSBURG—Famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; Anthracite $9 00 à 9 50 le ton., bateaux 32c.; steamers $— à 4 00 la tonne, en gros 30c. le baril.

ALABAMA—Splint pour familles 50c.; Corona pour familles 50c.; Montevallo 65c. le baril pour familles; Helena pour familles 65c., steam coal sur chars $3 75 le ton.

VINS [ET] LIQUEURS.

Alcool, le gallon..........	$2 45@	2 50
Brandies, du pays, le gallon..	1 50@	3 50
Pêche, vieux, le gallon..........	2 25@	3 50
Pomme, le gallon..........	2 25@	3 50
Cognac import. 1882, le gallon..	....@	5 25
1878..........	....@	6 00
1875..........	....@	6 25
1870..........	....@	7 00
1865..........	....@	7 50
1860..........	....@	8 50
1848..........	....@	12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac.		
1882..........	....@	6 00
1870..........	....@	7 50
1864..........	....@	9 50
1848..........	....@	10 75
Bisquet, Dubouche & Co. Cognac.		
1878..........	....@	5 00
1870..........	....@	6 00
1848..........	....@	9 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon..........	1 15@	1 20
Ouest..........	1 15@	1 20
Bourbon..........	1 40@	3 52
Seigle..........	1 50@	3 50
Ecosse, importé..........	4 00@	4 25
Irlande, importé..........	4 00@	4 25
Duffy's malt whisky, par gallon.	....@	3 00
Duffy's malt whisky, par caisse.	....@	6 00
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon..........	1 15@	1 50
Hollande, par gallon..........	3 25@	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon..........	3 60@	3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse..........	9 50@	10 00
Holland, par caisse..........	8 50@	9 60
Vins Rouges—Claret ordinaire, la caisse..........	2 75@	3 50
Importé Médoc, la caisse..........	....@	6 00
St-Julien, la caisse..........	....@	6 50
Vertheuil Médoc, la caisse..........	....@	6 50
Margaux, la caisse..........	....@	7 00
Château Dillon, la caisse..........	....@	7 50
Château Dunlorsy, la caisse..........	....@	10 00
Pontet Canet, la caisse..........	....@	10 00
Larose, la caisse..........	....@	14 00
Léoville, la caisse..........	....@	14 00
Château Haut Brion, la caisse....	....@	24 00
Château Lafitte, la caisse..........	....@	28 40
California Claret, le gallon......	35@	75
California Zinfandel, le gallon....	45@	1 00
Importé, ordinaire, à barrique..	57 50@	60 00
Clarets de fantaisie, la barrique..	65 00@	80 00
Richebon, la barrique..........	....@	95 00
Blanquefort, la barrique..........	....@	105 00
St Clément, 1887, la barrique....	....@	125 00
Château Dillon, la barrique......	....@	125 00
Vins Blancs — Californie, le gallon..........	48@	90
Ordinaire, la caisse..........	2 75@	3 50
Importé Graves, la caisse..........	....@	6 00
Importé Sauternes, la caisse......	....@	8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....@	10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse.	....@	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse..	....@	11 50
Imp. Chât. Suduiraut, la caisse.	....@	15 25
Imp. Château Rousset, la caisse.	....@	16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse..........	....@	18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse.	20 00@	30 00
Importé de famille, la barrique..	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique..........	100 00@	200 00
Pints $1 de plus par caisse.		
Ordinaire, la caisse..........	3 25@	3 50
Muscat, la caisse..........	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon..........	1 00@	1 10
Madère, genuine line, le gallon..	3 50@	5 00
Madère, la caisse..........	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon..........	1 00@	1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon.	1 50@	5 00
Sherry, la caisse..........	20 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse......	6 00@	25 00
Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine	....@	30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay..........	....@	27 50
Extra Dry..........	....@	31 50
Delbeck & Co.'s extra dry, quarts	....@	29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts..	....@	28 00
D. B. Pol & Co.'s, quarts..........	....@	25 00
Perrier-Jouet — Cremant Royal, quarts..........	....@	30 50
Perrier-Jouet—Special, quarts..	....@	32 50
Moet & Chandon, white seal, qts.	....@	29 00
Bouche, extra Sec, quarts........	....@	29 50
Bouche, Sec, quarts..........	....@	29 50
Bouche Riche, quarts..........	....@	29 50
Pomery Sec..........	....@	
Veuve Clicquot..........	....@	
Pints $2 de plus par caisse.		
Ale et Porter—		
Read Bros. la douzaine..........	....@	1 75
Burke, E. J., la douzaine..........	....@	1 75

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz......	5 00@ 7 50
Crescent, par douz..........	6 5 @ 7 00
Diamond axle grease, en boîtes par gr..........	5 00@ 5 50
Scott's bellows, 28 to 42 inch, chacun..........	5 50@18 00
Trace chains, la paire..........	[illegible]
Or chains, ¼, 5 16 et ⅜, par livre..	[illegible]
Hoes—A. B. & Co. B. B. No 2 0 ⅞, par douz..........	2 25@ 5 00
A. B. & Co. A. B. No 2 0 ⅞, par douz..........	2 50@ 5 00
Lyndon B.C. No 4 0@3 par douz..	3 00@ 6 00
Baldwin set 4 0 1, par douz......	3 00@ 4 50
West La Dow cultivator, W'sy by discs, chacun..........	65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chacun..........	4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun..........	6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, chacun..........	[illegible]
Brent La Dow cultivator, chacun..	30 00
Universal cultivator, chacun......	20 00
Columbia cultivator, chacun........	25 55
Brown riding cultivator chacun....	28 50
Brown walking cultivator chacun..	25 75
Monroe rotary barrows, Nos 1 2 3, 17 50@25 00	
Geddes' hinge har ows, 14 à 30 tooth..........	7 50@15 00
Pennington side harrows, chacun..	3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun..	3 00
Expanding harrows, 11-tooth chac.	4 75
La Dow disc harrows..........	25 00
Deere disc harrows, No 1..........	29 00
Deere disc harrows, No 4..........	31 00
Hollow ware, skillets and lids....	2⅛
Anvils..........	10 à 13
Bar iron, basis, per cwt..........	2 00
Sheet iron, basis, per cwt..........	2 75
Steel nails, 50 a 60 basis, keg......	1 95
Iron nails, 50 a 60 basis, keg......	1 95
Wire nails, 50 a 60 basis, keg......	2 50
I cut keen plows, pony x pts, list $5 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, A O x pts, list $6 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, B O x pts, list $7 50, less 35 per cent	
I cut keen plows, C O x pts, list $10 40, less 35 per cent	
I cut keen plows D O x pts, list $11 40, less 35 per cent	
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun..........	2 50
A. B. & Co steel plows, A O x pts, chacun..........	2 90
A. B. & Co steel plows, B O x pts, chacun..........	3 50
A. B. & Co. steel plows C O x pts, chacun..........	5 00
A. B. & Co cast plows ½ & K pony x pts., chacun..........	1 75
John Deere Plows—	
Texas Ranger series, steel and wood beam 30 per cent from list	
Blue Beard series, steel and wood beam, 30 per cent from list	
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list	
Creole series, steel beams, 25 per cent from list	
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter without roller, net..........	11 00@
Roller, for same, net..........	1 00@
Georgia stocks, single..........	75
Georgia stocks double..........	1 50
Farmers' pet double stocks..........	1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base.	7½
Rope, manila, ½-inch and over base.	11
Rope, cotton, 5 16 and ⅜-inch base	14
Spades—Ames', A. B. & Co., cres cent..........	5 50@10 50
Shovels—Ames', A. B. & Co. crescent..........	5 50@10 00
Barb wire, galvanized, per cwt....	3 25
Drop shot, tower, per bag..........	1 35
Buck shot per bag..........	1 60
Dupont powder, per keg..........	5 50
Cane knives, par douz..........	4 75@ 5 50
Wheel barrows, par douz..........	11 50@19 00
Best coal barrows, chacun..........	5 50@ 6 00

MATERIAUX de CONSTRUCTION.

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—

Timber No 1...	$17 00	Plank No 1......	$12 00
No 2..........	13 00	No 2..........	10 00
No 3..........	11 00	No 3..........	8 00
Scantling No 1.	12 00	Flooring No 1..	15 00
No 2..........	8 00	No 2..........	12 00
No 3..........	7 00	No 3..........	10 00
Boards No 1......	13 00	Weth. b'ds No 1.	13 00
No 2..........	12 00	No 2..........	12 00
No 3..........	10 00	Ceiling No 1....	12 00
No 4..........	7 00	No 2..........	10 00
		No 3..........	8 00
Yellow pine, dressed—			
Flooring No 1..	$21 00	Ceiling No 1....	$15 00
No 2..........	15 00	No 2..........	12 00
No 3..........	13 00	No 3..........	10 00
Weth. b'ds No 1.	14 50	Boards No 1......	14 00
No 2..........	11 50	No 2..........	12 00
		No 4..........	10 00
Cypress—			
Rough b'ds No 1.	$25 00	Dried b'ds No 1.	$30 00
No 2..........	20 00	No 2..........	[illegible]
No 3..........	18 00	No 3..........	20 00
No 4..........	14 00	No 4..........	17 00
No 5..........	12 50	No 5..........	12 00
No 6..........	7@10	No 6..........	8 00
Wharf timber—			
No 1..........	13	No 2..........	11
No 3..........	9		

Mahogany timber per 1000......	50 00@65 00
Cedar timber, per ton..........	50 00@60 00
Walnut timber—Il y a peu sur le marché.	
Oak lumber, per 1000..........	40 00@50 00
Shingles—16, 18 and 20 inch sawed and split..........	2 50@ 3 00
Laths, per 1000..........	1 50@
Alabama lime..........	95@ 1 05
Cement, domestic..........	1 75@ 2 00
Cement, imported..........	2 75@ 3 00
Slate..........	5 75@ 7 00
Brick, Lake and I. C. R. R......	9 50@11 00
Brick, paving..........	11 00@12 00
Brick, ordinary..........	7 00@ 8 50
Sand..........	20@ 25
Shells, small..........	@ 30
Shells, large..........	1 25@ 1 50
Plaster calcined..........	1 80@ 2 00

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Grass, par livre gross..........	3 @ 3½
Common to fair..........	2 @ 2½
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre..........	1½@ 2
2me qualité, par tête..........	$10 00 @14 00
Vaches communes et vieilles	7 00 @10 00
Veaux—1re qualité, par tête.	9 00 @10 00
2me qualité..........	6 00 @ 8 00
Yearlings—1re qualité, par tête	10 00 @13 00
2me qualité..........	6 00 @10 00
Porc—Good fat Western par livre gross..........	4 @ 4½
Fair Ouach ta..........	3 @ 3½
Moutons—Choice, par tête....	2 00 @ 3 00
Fair, par tête..........	1 00 @ 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête..........	30 00 @40 00
2me qualité, par tête..........	20 00 @30 00

THE NEW-ORLEANS BEE
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents

FEUILLETON.

No 12. Commencé le 18 février.

EN DÉTRESSE!

—PAR—

JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

TROP HEUREUSE

IX

[Suite.]

L'homme resta immobile et la main resta inerte.

—Monsieur, dit-elle, monsieur....

Elle l'appelle, croyant qu'il va entendre.

Mais comme elle est tout près, maintenant, ses yeux rencontrent le trou rouge du crâne brisé, d'où déjà le sang ne coule plus.

Et elle recule encore....

—Mon Dieu, dit-elle, je ne sais plus, moi, je ne sais plus....

Elle revient au cadavre.

—Monsieur.... monsieur....

Puis l'idée lui vient qu'elle a beau le toucher, le secouer et l'appeler, que c'est fini, à jamais fini pour le misérable, et qu'il est mort!!

—Mort! dit-elle, mort! Ce n'est pas possible.... S'il est mort, que vais-je devenir?

Elle a le courage de s'agenouiller auprès de l'homme.

Elle lui prend la main, met ses doigts autour du poignet, cherche l'artère.

L'artère ne bat plus.

Elle appuie la main sur la tempe, du côté où le sang n'a pas coulé.

La tempe n'a plus de pulsation.

Et l'homme est bien dans une immobilité de cadavre.

—Ce n'est pas vrai.... Il n'est pas mort.... Il n'est qu'évanoui.... Il reviendra à lui.... Je le soignerai, s'il le faut.

Elle se relève.

Mais son effroi est si grand, si grande est son horreur, telle a été pendant toute cette scène sa surexcitation, qu'elle sent tout à coup que sa connaissance l'abandonne.

Un frisson de chaleur la prend au talon, monte à la nuque....

Ses yeux s'obscurcissent.

Et elle roule évanouie auprès de l'homme qu'elle a tué....

Elle resta longtemps sans vie, car le soleil baissait derrière les grands arbres du bois, lorsqu'elle reprit connaissance.

En se relevant sur ses bras, en regardant autour d'elle, en apercevant Lafistole inanimé, la scène terrible du meurtre revécut à ses yeux.

—Que faire? que faire?

Et se traînant sur les genoux, elle examinait le cadavre, passant même les mains devant la bouche afin de surprendre un peu de respiration.

—Il est mort! Il est bien mort!

Elle sort de ce salon maudit; elle ferme la porte à clef, afin qu'on ne puisse entrer là......

Et elle descend hâtivement l'escalier, fuyant sans savoir où, n'ayant qu'un but, s'éloigner au plus vite, mettre le plus d'espace possible entre elle et ce cadavre.

Elle court comme si on la poursuivait.

De temps en temps, par les allées encombrées du bois où elle tourne sur elle-même et se perd, elle regarde derrière elle croyant entendre des pas.

Et dans l'affolement de sa pauvre imagination délirante, elle croit entendre aussi des voix qui s'élèvent au lointain.... les voix de gens qui ont découvert le meurtre, qui appelaient à l'aide et qui l'accusent......

Que devenir? Est-ce qu'elle va l'abandonner là, celui qui est mort?

Heureusement il n'y avait personne à Vilvaudran. On n'a rien vu. On n'a pu rien entendre non plus. Personne ne pourra s'étonner de ne point voir sortir Lafistole et ne fera de remarques sur la longueur de son entretien avec Mme d'Hautefort.

Mais le jardinier rentrera, tout à l'heure.... et le cocher viendra prendre ses ordres pour retourner à Orléans....

Que leur dira-t-elle? Comment va-t-elle de nouveau les éloigner?

Elle pense à mourir.... pour se débarrasser de pareilles angoisses....

Elle court... elle court par le bois... arrive à la lisière.... s'engage à travers les moissons.... s'arrête tout à coup au bord d'une sorte d'étang assez étroit, connu dans le pays sous le nom de l'Abîme, profond et dangereux.

Se laisser glisser là, c'est la mort certaine, dans l'immonde boue gluante où elle ira s'enliser....

Mais cette mort est horrible....

Ah! elle s'y résignerait peut-être si cela devait éloigner tous les soupçons!.... Mais ce cadavre!.... ce cadavre resté là-bas!.... Comment la mort serait-elle expliquée?.... En évitant un déshonneur à son mari, à Jean-Joseph, à Bérengère, ne serait-ce pas un déshonneur nouveau dont elle aurait à jamais souillé la pureté de leur nom?

Elle s'éloigna de cette eau calme et presque noire qui la tentait.

Elle revint au bois.

Le jardinier n'était pas rentré. La course qu'elle lui avait donnée était longue. Le cocher, lui, était revenu.

Il s'approcha d'elle pour prendre ses ordres et parut frappé de l'altération de ses traits.

Ses vêtements étaient souillés de terre.... le bas de la jupe même, déchiré par une ronce.

De la terre, aussi, sur les bottines....

Et Mme d'Hautefort était sortie sans chapeau, après avoir roulé ses cheveux sous le peigne, sans glace, au hasard....

En ces minutes mortelles où elle usait doublement sa vie, chaque petit détail devait la frapper et lui renouveler ses terreurs.

Elle s'imagina que le cocher devinait ce qui se passait en elle, et que ce serait là, plus tard, un témoin tout trouvé pour déposer contre elle.

Elle balbutia dans son trouble:

—Qu'est-ce donc? Que voulez-vous?

—Je viens prendre les ordres de madame.... A quelle heure madame veut-elle que j'attelle?....

—Vous repartirez seul.... Je coucherai à Vilvaudran.... Demain, dans la matinée, vous viendrez me prendre....

Comme ce n'était pas la première fois que pareille chose arrivait, le cocher ne parut pas trop surpris.

—Bien, madame, dit-il.

Et il s'éloigna.

Il était évident qu'il avait remarqué le désordre de la toilette de sa maîtresse, car, malgré son respect, ses yeux s'étaient portés de la chevelure jusqu'aux bottines jaunes de boue, embrassant d'un regard rapide ces détails étranges.

Clotilde, en le voyant s'éloigner, respira, soulagée.

Elle n'avait plus à craindre que le jardinier et sa femme. Mais ils habitaient une petite maison, au bout du parc. Clotilde serait seule au château. En outre, le jardinier était toujours absent.

Que comptait-elle faire?

Elle l'ignorait. Pour elle, la première préoccupation n'était-elle pas de se préserver de tout témoignage?.... Et pour cela, ne fallait-il pas qu'elle restât seule, bien seule?....

La voiture partit.

Comme elle avait prévenu son mari qu'elle rentrerait le soir, qu'allait dire Daniel?

Et si le cocher racontait qu'il avait trouvé sa maîtresse dans un état lamentable, Daniel ne prendrait-il pas de l'inquiétude et n'allait-il pas accourir, à cheval, jusqu'au château?

—Ah! non, non, tout plutôt que cela!

Elle traversa le jardin. La nuit descendait.

Un homme vint à elle. C'était le jardinier.

—Madame, dit-il, le cocher vient de me dire que madame passait la nuit au château. L'appartement de madame est prêt, comme toujours, mais nous sommes un peu au dépourvu pour le dîner. Je vais envoyer ma femme prendre les ordres de madame....

—C'est inutile. Je suis un peu souffrante. Je ne dînerai pas.

—Madame n'a-t-elle besoin de quelque chose? Un peu de tisane? Nous avons récolté des brassées de tilleul, ces jours-ci....

—Merci, je n'ai besoin de rien.

—Bien, madame.

Il fit quelque pas, puis revint.

—J'oubliais de dire à madame qu'en passant devant la verrerie j'ai vu M. Pierre Jourdan, le dessinateur. Il a préparé les dessins que madame lui a demandés et se proposait d'aller aujourd'hui ou demain les soumettre à madame à Orléans...... Ayant appris que madame est au château, il viendra ici peut-être.

—Je ne veux pas le recevoir, ni lui, ni personne.

—Bien, madame, je ferai en sorte qu'il ne dérange pas madame.

Et il s'éloigna.

Un souffle tiède et parfumé passait dans les arbres. Dans les prairies voisines, les foins étaient fauchés et cela sentait bon. La nuit s'annonçait très douce. Le ciel était à peine voilé de quelques nuages qui glissaient lentement sur la lune, laissant ainsi la campagne dans des alternatives d'ombre et de lumière.

Des millions d'insectes susurraient sous les herbes et dans les flasques d'eau des sources du Loiret comme dans les abords bourbeux de l'Abîme, coassaient des grenouilles vertes, innombrables.

C'était, certes, une soirée faite pour le calme, pour le repos....

Et Clotilde, effarée, regardait, de la pelouse où elle venait de s'arrêter, presque au pied du château, la fenêtre ouverte du salon dans lequel gisait Lafistole inanimé....

Est-ce qu'elle oserait jamais rentrer là?

Où en prendrait-elle le courage?

Dans sa désespoir!

Et que va-t-elle faire de ce cadavre?

Elle ne peut le laisser dans le salon... Cela l'accuse.... Il faut qu'elle l'emporte, qu'elle le fasse disparaître, qu'elle le traîne au loin, pour qu'on ne puisse dire que Lafistole a été assassiné à Vilvaudran....

Où trouvera-t-elle cette force?

Dans sa détresse.

Elle monte le perron, pousse la porte... Elle est effrayée par l'obscurité du large vestibule......

Enfin elle entre.... Il faut bien qu'elle se décide......

Elle introduit la clé dans la serrure de la porte derrière laquelle est le cadavre....

Sa main tremble horriblement.

Et elle reste là, de longues minutes, à faire de vains efforts devant cette serrure....

Et parce qu'elle ne réussit pas à ouvrir, une terreur superstitieuse l'envahit.

Elle se dit que c'est Lafistole qui la nargue, de l'autre côté, qui est revenu à la vie et qui l'attend, avec son terrible et froid sourire.

Et quand la porte, cédant tout à coup, s'ouvre brusquement, comme sous la poussée d'un autre, elle jette un cri, recule, les mains sur les yeux, parce qu'elle a cru voir Lafistole debout!!

Mais elle n'entend aucun bruit, elle se hasarde à regarder.

La chambre est très obscure, en ce moment; la lune est momentanément voilée par un nuage; il faut que Clotilde attende.

Le ciel se déblaie, les étoiles brillent, la lune reparaît.

Lafistole n'a pas bougé.

A grand'peine, pour échapper aux terreurs qu'engendre la nuit, avec ses ombres mystérieuses, elle allume une des bougies d'un candélabre.

La porte s'est refermée d'elle même, sous l'action d'un courant d'air,—car la fenêtre, on le sait, est ouverte, — elle s'est refermée avec un grand bruit, nouvelle cause d'épouvante.

Elle est de nouveau seule avec le cadavre.

—Comment vais-je faire?

Elle frissonne de dégoût en lui prenant ses mains froides.

On dirait qu'elle vient de toucher quelque animal immonde, visqueux, un crapaud, un serpent.

Mais elle s'arme de courage et réunissant toutes ses forces, elle soulève le corps et s'avance de quelques pas.

C'est tout ce qu'elle peut faire.

Elle le laisse tomber.

Et elle dit tout haut, folle, la pauvre créature:

—Comme c'est lourd, un homme!

Et tout à coup, alors qu'elle va recommencer, renouveler le suprême effort, elle pousse un cri guttural, étouffé, les deux bras projetés en avant vers la porte, terrifiée, plus pâle certes que ce cadavre....

Pourquoi?....

On vient de frapper!

Elle s'est trompée sans doute. Qui donc serait là?

Cependant il lui sembla bien avoir entendu deux ou trois petits coups....

Elle ne respire plus....

Elle ne fait plus aucun mouvement...

Elle ne répondra pas....

Ah! comme elle vieillit en ces terribles heures....

Et cette lumière, qu'elle a eu la mauvaise idée d'allumer et qu'on peut apercevoir du corridor......

Si elle la soufflait?

Mais le candélabre est sur la cheminée, à l'autre bout du petit salon....

Il faut qu'elle traverse celui-ci.... On l'entendra, s'il y a quelqu'un derrière la porte....

Elle écoute....

Presque aussitôt, de nouveaux coups!......

On a bien frappé! Elle avait bien entendu......

Mais qui donc?.... Que lui veut-on?.....Le jardinier sans doute, ou sa femme, qui craint que Clotilde ne soit malade.

Elle va le renvoyer....

Oui, voilà la seule chose qui lui reste à faire, se précipiter à cette porte, la fermer, crier qu'on la laisse tranquille, qu'elle n'a besoin de rien ni de personne.

Mais elle n'en a pas le temps.

Quand elle s'élance pour barrer le passage à l'inconnu qui peut la perdre, la porte s'ouvre....un homme paraît, qui fait deux pas, la salue....

C'est Pierre Jourdan.

Elle se précipite vers lui, pour l'arrêter, se place devant le cadavre, pour lui en voiler le spectacle.

Mais il a tout vu....

Et interdit, sans paroles, il la regarde.

—Je ne vous ai pas dit d'entrer. Que voulez-vous? Que demandez-vous?... Allez-vous-en.... Allez-vous-en....

—Madame.... j'ignorais.... mon Dieu, que se passe-t-il donc?

Il regagna la porte...

Il va sortir, quand Clotilde s'élance, le retient.

—Restez! Restez!....

Et elle éclate en sanglots....

Elle pleure, longtemps, longtemps, sans pouvoir parler au jeune homme, toujours et de plus en plus troublé devant cette femme en larmes, devant cet homme mort....

Il devine un drame mais n'ose pas interroger.

Clotilde lui a ordonné de rester, c'est qu'elle va tout lui dire....

Oui, elle veut se confier à son bonheur.... lui demander son aide.... C'est Dieu, sans doute, qui a envoyé Pierre pour la sauver de cette situation......

Elle ne s'en serait pas tirée toute seule ...

Et mieux valait Pierre Jourdan que tout autre, car elle le connaissait de longue date; elle savait qu'il avait été le compagnon d'enfance de Bérengère; elle savait qu'il était doux, instruit, qu'il avait le cœur haut placé, et en mère vigilante, elle n'avait pas été sans deviner le mystérieux amour que nourrissait ce grand garçon, tout au fond de son âme fière, pour la jeune fille, auprès de laquelle il avait été élevé.

Mais la pensée de cette confidence avait brisé ses nerfs.

Brusquement était tombée son énorme sur-excitation, cette tension de sa volonté et de son courage qui lui avait fait supporter une pareille tragédie.

La femme, faible, reparaissait soudain.

Et elle sanglotait bruyamment, les mains sur les yeux, affaissée dans un fauteuil.

Et parmi ses sanglots, un mot, rien qu'un mot:

—Monsieur.... Oh! monsieur!!

Pierre n'osait pas l'interroger.

La première émotion passée,—et cette émotion était naturelle,—il s'était mis à considérer le cadavre étendu à ses pieds.

Il ne le connaissait pas. L'homme était étranger au pays.

Il releva les yeux sur Mme d'Hautefort.

—Madame, dit-il, vous m'avez retenu.... Il aurait mieux valu, sans doute, que je ne vinsse pas.... Que dois-je penser? Cet homme mort! Vous toute seule en ce château!....

—Ah! monsieur, monsieur, saitelle....

—Remettez vous, madame.... Si vous courez quelque danger, je suis là pour vous défendre.... Est-ce que cet homme s'est tué? ou bien y a-t-il eu un meurtre?

—Je ne suis pas coupable, monsieur, ne croyez pas....

Pierre le pensait si peu qu'il ne retint pas un mouvement à cette parole.

Car, puisque Mme d'Hautefort songeait à se défendre, c'est qu'elle était mêlée à ce drame.

—Madame, je ne vous accuse pas....

—Non, je ne suis pas coupable.... Vous me sauverez, monsieur, vous me sauverez, mais pour cela, il faut que vous sachiez tout.... il le faut.... c'est mon devoir de le dire, ce sera votre droit d'exiger que je parle....

—Parlez donc, madame....

—Ecoutez moi, écoutez, monsieur Jourdan.

Mais elle s'arrêta....

Pour la première fois, ce nom de Jourdan la frappe, comme rappelant des choses lointaines en sa vie......

Mais elle ne sait pas quoi......

—Jourdan! Jourdan! murmure-t-elle tout bas.

Chose singulière, depuis longtemps, elle le connaît, ce jeune homme, mais jamais elle n'a fait attention à son nom......

Jamais ce nom ne l'a frappé ainsi.....

Pourquoi donc maintenant?

Et elle pense......elle se tait......elle cherche?

—Vous vous appelez Jourdan? demande-t-elle.

La question l'eût fait sourire si la situation n'avait pas été si étrange et si dramatique.

—Mais oui, madame....

Et elle répète tout bas, avec une obstination singulière:

—Jourdan! Jourdan!

Tout à coup, la lumière se fait dans son esprit.

Et c'est pour elle un nouvel épouvantement.

(A continuer.)